



## **Clôture de la conférence internationale sur l'ouverture des données publiques Marseille, 26 juin 2013**

Je vous remercie pour votre invitation à conclure cette conférence internationale sur l'ouverture des données publiques. Je remercie le vice-président de la Région, Bernard Morel, pour son accueil, et je remercie les organisateurs, la Fondation internet nouvelle génération, l'équipe du projet HOMER, l'Institut de la Méditerranée.

Vous le savez, je suis chargée par le Premier ministre d'animer la démarche de modernisation de l'action publique engagée par le gouvernement il y a quelques mois. C'est un vaste projet qui concerne l'Etat et les collectivités locales, pour construire ensemble l'action publique du XXI<sup>ème</sup> siècle. Pour imaginer l'action publique dont notre pays a besoin, j'en suis convaincue, il faut partir de ce qui fait l'identité et la force de nos services publics – des agents qualifiés et engagés, des valeurs, des compétences, une histoire. Et il faut les adapter à de nouveaux besoins, à un nouveau contexte (notamment budgétaire) et à de nouveaux outils.

Nous sommes à un carrefour.

D'une part, la puissance publique ne peut plus agir seule, de façon « descendante », drapée dans sa légitimité historique.

D'autre part, de nouveaux outils, notamment numériques, ouvrent chaque jour un champ nouveau de possibles. Ils renouvellent notre manière de concevoir, produire, évaluer l'action publique.

L'Etat n'a plus depuis longtemps le monopole de l'action publique. Les collectivités y jouent un rôle croissant, vous le savez bien – je crois que vous êtes nombreux ici à y travailler. Mais même en ayant une approche globale de l'action publique, c'est-à-dire en embrassant l'ensemble des acteurs publics, je crois que nous avons un devoir d'humilité face aux enjeux auxquels nous faisons face.

Les acteurs publics doivent savoir fédérer, écouter et s'appuyer sur des acteurs très variés – acteurs de l'économie sociale, entrepreneurs et innovateurs en tous genres, collectifs d'usagers et de citoyens. C'est un vaste programme, qui implique déjà que les acteurs publics – l'Etat et les collectivités locales – se parlent et se coordonnent mieux. C'est l'objet des projets de loi que je porte au nom du gouvernement. Cette coordination est nécessaire, mais nous serons bien plus puissants et efficaces dans notre action si nous savons y associer d'autres acteurs.

Et justement, je pense que les outils à notre disposition aujourd'hui nous permettent, en la matière, des progrès considérables. La révolution numérique n'est pas si récente, mais nous restons tous, je crois, des expérimentateurs, des laborantins – chacun à notre niveau. Je ne suis pas partisane de la numérisation totale, de la dématérialisation – terrible mot, quand on y pense – des services publics. Mais je suis convaincue que les Internets, les smartphones, les tablettes et les données, si l'on réussit à les articuler avec ce que le service public a de meilleur, portent en eux des potentialités de progrès immenses pour nos concitoyens, pour nos territoires, et pour nos entreprises. Le numérique n'est pas là pour remplacer le réel, mais il peut l'enrichir. Il permet de « faire avec », de co-produire avec les citoyens des services socialement utiles. Je pense par exemple à la mobilisation d'une multitude d'énergies, pour faire de beaux projets comme Open Street Map ou Open Food Facts.

L'ouverture des données publiques est précisément à ce carrefour entre une action publique qui doit s'ouvrir et des outils qui le permettent. Ce n'est pas par hasard que nous avons inscrit l'ouverture des données publiques dans la démarche de modernisation de l'action publique, sous le pilotage du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique et d'Etalab. Nous voulons évaluer les politiques publiques, moderniser les services publics, simplifier l'action publique. Nous voulons associer les citoyens à l'action publique, échanger plus largement, mobiliser davantage d'énergies. A tout cela, l'open data peut aider. Quand je vois la diversité des acteurs mobilisés aujourd'hui, acteurs publics, chercheurs, entrepreneurs, militants, je ne peux que constater que l'ouverture des données publiques n'est pas un sujet de spécialistes du numérique. Ma présence l'atteste aussi, d'ailleurs !

Je ne vous cache pas que nous avons encore des réticences à vaincre et des inquiétudes – parfois légitimes – à entendre : sur la protection des données personnelles, sur le cadre juridique dans lequel l'ouverture des données publiques s'effectue, sur la gratuité de la mise à

disposition des données. Le gouvernement a d'ailleurs lancé des débats ouverts sur quelques thèmes fondamentaux – la santé, les transports, l'éducation, le logement. Avec tous ceux que cela intéresse, nous devons prendre le temps de définir quelles données doivent être partagées, dans le respect des autres droits, et aussi comment le faire. Je suis convaincue que nous faisons un pari magnifique sur la confiance, l'innovation, la transparence, la coopération.

Vous avez planché aujourd'hui sur des enjeux qui sont devant nous, d'interopérabilité entre les différentes données et d'harmonisation des démarches, en France mais aussi chez nos voisins européens, dont je salue les représentants. En France, je souhaite qu'Etalab, avec notamment le portail « data.gouv.fr », et Open Data France soit au carrefour de cette interopérabilité et de cette harmonisation. Je sais qu'un travail intense est engagé entre l'Etat et les collectivités, sur des bases coopératives et concertées.

Ces enjeux sont très importants, car si nous ne les traitons pas avec vous, nous passerons en grande partie à côté du potentiel de l'ouverture des données publiques.

Ce potentiel repose pour moi sur trois objectifs :

1) Un objectif démocratique. Dans une société moderne, les acteurs publics doivent savoir motiver leur action, rendre des comptes, accepter que l'on raisonne avec eux sur des bases communes. Ils doivent donc, comme le prévoit la loi pour l'Etat (et demain, pour les collectivités) partager les savoirs, les connaissances et les données qu'ils constituent chaque jour.

2) Un objectif d'innovation économique et sociale. L'open data, c'est donner aux citoyens accès à ce qui structure l'action publique. C'est leur permettre de s'en servir. Les données sont un outil pour que les entrepreneurs, les associations, les administrations, les chercheurs, puissent développer de nouveaux services, et contribuer à la qualité du lien social comme à la croissance. Avant-hier, Etalab a récompensé de belles initiatives, dans le cadre du concours Dataconnexions.

3) Un levier pour que l'Etat se modernise lui-même. Quand nous avons créé le SGMAP, en octobre dernier, j'ai souhaité qu'Etalab y soit rattaché, aux côtés de la Disic, qui porte la stratégie technologique de l'Etat et de la Dimap, en charge de l'innovation dans les politiques

publiques. Il y avait là une conviction forte : l'ouverture des données publiques est un levier de modernisation de l'action publique. D'abord parce que l'Etat gagne à sortir de ses bureaux et à fréquenter la modernité et la vitalité qui vous animent. Ensuite, parce que derrière l'ouverture des données publiques, il y a le « gouvernement ouvert » : une manière plus ouverte, plus coopérative, plus collective de travailler avec la société.

L'existence même de la semaine européenne de l'Open Data permet de rappeler que le mouvement d'ouverture des données publiques est global. Cette semaine est aussi l'occasion de se rencontrer, d'échanger nos expériences, nos bonnes pratiques.

L'actualité européenne et internationale est d'ailleurs riche en la matière et je veux profiter de ma présence ici pour me féliciter de la signature par les chefs d'Etat du G8 d'une Charte pour l'Ouverture des Données publiques, il y a quelques jours. L'engagement de la France a été important dans la préparation de cette charte, dans laquelle nous retrouvons certaines convictions fortes portées par notre pays. Nous serons au rendez-vous pour l'élaboration de notre plan d'action national – avec vous, bien entendu. La directive du Parlement européen adoptée le 13 juin va aussi dans le bon sens, en demandant aux Etats de faire la transparence sur le calcul des redevances existantes.

C'est une histoire qui dépasse les frontières que nous écrivons. De Marseille à l'Union européenne en passant par le département des Bouches-du-Rhône, la région PACA et l'Etat français, c'est une nouvelle manière de concevoir l'action publique que nous expérimentons.

Je m'en réjouis et je vous en félicite.